

Délibération n°2025-09-23-01-CA

Relative à l'approbation du procès-verbal de la séance du 17 juillet 2025

Le Conseil d'administration d'Aix Marseille Université,

En sa séance du 23 septembre 2025, sous la présidence de M. Eric BERTON,
Président de l'Université,

Vu le Code de l'éducation,

Vu les Statuts d'Aix Marseille Université,

Considérant les modifications apportées en séance par les membres du Conseil d'administration,

Après en avoir délibéré,

Article unique :

APPROUVE le procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du 17 juillet 2025 tel qu'annexé à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Membres en exercice : 36

Quorum : 18 membres présents et représentés

Membres présents : 23 membres présents

Membres représentés : 7 membres représentés

Fait à Marseille, le 23 septembre 2025,

Le Président d'Aix Marseille Université,



Eric BERTON

Publiée le : **29 SEP. 2025**

Transmise au Recteur de la région académique le : **29 SEP. 2025**